

Responsable administratif(ve) polyvalent(e)

Synthèse de l'offre

Employeur :	COMMUNE DE SEILHAC
Grade :	Attaché
Référence :	O01919051353
Date de dépôt de l'offre :	21/06/2019
Type d'emploi :	Emploi Temporaire
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	22/07/2019
Date limite de candidature :	05/07/2019

Lieu de travail :

Département du lieu de travail :	Corrèze
Lieu de travail :	Mairie Hôtel de Ville 19700 SEILHAC

Détails de l'offre

Grade(s) :	Attaché Rédacteur Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe
Famille de métier :	Affaires générales
Métier(s) :	Responsable des affaires générales Autre

Descriptif de l'emploi :

Pour cause de congé maternité de la directrice actuelle, la commune de SEILHAC recherche un(e) responsable administratif(ve) polyvalent(e), pour une durée de 5 mois (du 22/07/2019 au 13/12/2019). Vous serez placé(e) sous l'autorité du maire, pour assurer le fonctionnement général de la commune en coordonnant l'ensemble des services. Vous serez en charge de l'ensemble des dossiers administratifs, juridiques et financiers de la collectivité selon les directives des élus.

Profil demandé :

Débutant accepté (une période de doublon de 3 semaines est prévue avant le départ en congé maternité).

SAVOIRS

- Avoir une bonne connaissance des finances publiques
- Connaître le statut de la Fonction Publique Territoriale, le code des marchés publics et les procédures administratives
- Connaître et mettre en oeuvre les orientations et priorités des élus
- Maîtriser les techniques rédactionnelles (notes d'opportunité, de synthèse, etc.)
- Connaître et respecter les procédures administratives, de contrôle des actes, de rédaction des mentions
- Appliquer les méthodes et outils du management par projet et objectif
- Maîtriser les règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique (M14)

SAVOIR FAIRE - Conseiller les élus et alerter sur les risques (juridiques, administratifs) et leur traitement

- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes du service
- Définir les besoins du service et les compétences associées
- Gérer le recrutement, l'intégration, la formation, la carrière des agents
- Rechercher des financements et s'adapter aux contraintes financières

SAVOIR ETRE - Disposer d'une aisance relationnelle et rédactionnelle

- Avoir une réelle capacité managériale
- Disposer d'indéniables qualités de rigueur et de responsabilité - Etre Autonome

Mission :

MISSIONS PRINCIPALES

- assistance à l'autorité territoriale pour la définition des orientations stratégiques
- Participation à la définition des projets de la collectivité et aide à la décision
- mise en oeuvre des orientations de politique publique définie
- Elaboration et vérification des documents complexes
- Coopération et partenariat avec les différents partenaires

MISSIONS PARTICULIERES

- Coordination/pilotage des services et du personnel
- Finances communales : suivi et contrôles des différents budgets, vérification de la comptabilité, suivi des marchés publics
- impulsion et suivi des projets
- collaboration étroite avec les élus et le maire : animation du conseil municipal et des commissions, gestion de l'agenda du maire, réunions...

Contact et informations complémentaires : - Adresser candidature (lettre de motivation + CV) à : Monsieur le Maire
Hôtel de Ville Avenue Jean-Vinatier 19700 SEILHAC Renseignements complémentaires : Mairie de SEILHAC auprès de Mme
Agnès GENG, Directrice des Services au 05.55.27.05.26

Téléphone collectivité : 05 55 27 05 26

Adresse e-mail : direction@ville-seilhac.com

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.